

Formation continue en milieu professionnel

Tutorat 2 missions (DPE)

SF-F1247-4ème éd-avr2025

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Le tutorat en milieu professionnel est un système dans lequel un tuteur expérimenté (habilité par SONELO), est chargé d'accompagner et de guider un nouveau certifié dans le domaine Energie dans son apprentissage et son développement professionnel. Ce système vise à favoriser la montée en compétence rapide du nouveau certifié, à lui transmettre les connaissances et compétences nécessaires pour réussir dans son nouveau métier.

- Élaborer le diagnostic de performance énergétique en utilisant une méthodologie adaptée aux cas traités, à en interpréter les résultats et à les restituer à un non-spécialiste.
- Évaluer la consommation d'un bâtiment par des méthodes réglementaires de consommations estimées et être capable de déterminer les données d'entrée de cette méthode
- Proposer des recommandations en tenant compte des contextes techniques, juridiques, économiques et environnementaux.
- Savoir renseigner les données techniques dans le logiciel
- Rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation de la prestation effectuée.

Les taux :

Premiers taux disponibles en 2025

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Public Visé

Diagnosticteur immobilier devant répondre aux obligations de formation en milieu professionnel.

Un diagnosticteur doit apporter la preuve qu'il a suivi, au cours des douze mois suivant sa certification initiale dans le domaine Energie, une formation en milieu professionnel.

Pré Requis

Savoir lire et écrire en langue française

Etre certifié dans le domaine DPE et être dans la 1ère année de son cycle initial de certification.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Évaluer la méthodologie et les modalités de réalisation des missions de Diagnostic de Performance Énergétique.

Parcours pédagogique

Parcours pédagogique :

Conformément à l'arrêté compétences du 20/07/2023

- Les généralités sur le bâtiment. - La thermique du bâtiment. - L'enveloppe du bâtiment. - Les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude (adaptés au DPE tous types de bâtiment). - Les textes réglementaires.

La formation en milieu professionnel couvre deux missions réelles et complètes de réalisation d'un diagnostic de performance énergétique par le diagnosticteur, accompagné sur place par un tuteur.

Dans le cadre d'une certification avec mention, l'une des deux missions réalisées porte sur le périmètre de la mention.

A l'issue de la formation, le tuteur rédige un bilan circonstancié des missions réalisées par le diagnosticteur.

Méthodes pédagogiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Approche pratique, retours d'information fréquents et constructifs, suivi et évaluation

MODALITÉS :

- Présentiel
- Point en amont de la formation avec restitution du besoin
- Point en fin de journée de formation, recueil des impressions
- Grille de tutorat
- Bilan circonstancié des missions réalisées rédigé par le tuteur
- Évaluation à chaud de satisfaction en fin de formation

Moyens pédagogiques

Télémètres laser, mètre-ruban, vitro mètre, briquet, boussole et utilisation d'un logiciel dédié à la réalisation des DPE (Fourni par le stagiaire)

Formation en milieu professionnel sur des biens immobilier identifiés par le diagnostiqueur

Modalités de suivi

DATE : à définir entre le certifié et le tuteur

LIEUX : à définir entre le certifié et le tuteur

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si prise en charge directe : bulletin d'inscription signé (paiement avec retour de la convention signée) pour programmer le tutorat

Si prise en charge par un organisme financeur : envoi du dossier de financement à compléter de 15 jours à 3 mois avant la date de tutorat selon le financeur (programmation du tutorat dès réception de l'accord de prise en charge)

Envoi des documents par mail à contact@sonelo.fr ou courrier à SONELO 2 rue traversière 78580 LES ALLUETS-LE-ROI

TARIF : 900.00€ pour 2 missions 450.00€ la mission complémentaire

Qualification Intervenant-e-s

Tuteur certifié et expérimenté référencé par SONELO disposant d'une expérience d'au moins 5 ans en tant que diagnostiqueur dans le domaine du diagnostic de performance énergétique.

Méthodes et modalités d'évaluation

Missions couvertes : Le tutorat porte sur 2 missions sans mention ou sur 1 mission sans mention + 1 mission avec mention.

Évaluation selon une grille de critères établis.

Le bilan détermine si le certifié est conforme dans son action, ou si des écarts sont relevés. L'attestation porte la mention favorable ou défavorable

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

Tarifs (net de taxes)

Pour 2 missions :

900.00 €

Contactez-nous !

SONELO Formation

Tél. : 01.39.75.36.96

Mail : contact@sonelo.fr